FO BANQUES
Employés & Cadres
BNP PARIBAS

Pôles et Fonctions

Pôles et Fonctions

Site internet ⇨ www.fobnpparibas.force-ouvriere.org/ - *Lotus Notes* ⇨ paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com

2 octobre 2015

Flash d'in*FO*rmations

❖ L'entretien professionnel : c'est nouveau !

Le nouvel article L. 6315-1 du code du Travail porte création d'un **entretien professionnel obligatoire** tous les deux ans ou à l'issue d'un congé de maternité, parental d'éducation, de soutien familial, d'adoption, sabbatique, d'une période de mobilité volontaire sécurisée, d'une période d'activité à temps partiel, d'un arrêt longue maladie ou à l'issue d'un mandat syndical. Cet entretien porte sur les **perspectives d'évolution du salarié** et les **formations nécessaires**.

Pour les collaborateurs présents dans l'entreprise au moment de l'entrée en vigueur de la loi concernée, le 7 mars 2014, le premier entretien professionnel devra avoir lieu au plus tard le 7 mars 2016.
Ces entretiens, menés par les **gestionnaires RH** sont réalisés depuis **juillet 2015.** Les entretiens d'évaluations professionnelles menés par les responsables hiérarchiques continueront à avoir lieu chaque année. **L'entretien professionnel est, en effet, distinct de l'entretien d'évaluation**.

FO Banques peine à voir l'intérêt de cette mesure et se demande comment la RH Groupe pourra recevoir les quelques 15 000 salariés du périmètre CEPF en temps utile. Et c'est sans compter le surcroît de travail à supporter par les équipes….

❖ GAM : notre pain quotidien

Pour résoudre les **déficits chroniques** de nos restaurants, jadis gérés par le CEPF, leur reprise par le **GAM** avait été présentée comme la panacée par la Direction avec le soutien des organisations syndicales majoritaires. Grâce à la gestion par des professionnels de la restauration, associée à des économies d'échelle sur l'achat des produits, le GAM gérant un nombre de restaurants bien supérieur, ne pouvait que favoriser le redressement.

FO Banques avait dénoncé ce désengagement du CE au profit d'une entreprise commerciale. Par ailleurs, il s'avéra que les techniciens payaient désormais plus chers, tandis que les cadres payaient moins. Belle œuvre sociale que celle-là ! Pire, nous pouvons constater qu'au bout de trois ans de reprise des restaurants par le GAM, le tableau n'est pas devenu idyllique.

Les comptes annuels du GAM sont **toujours fortement déficitaires** (- 1,8 M€), tandis que la qualité et la quantité tendent à se dégrader. Ne vous avisez pas de réclamer un supplément quel qu'il soit. Le pain est soudain devenu payant, sans négociation préalable avec les élus.

Votre Représentant Syndical FO : Roger MOCKA : 01 42 98 12 59
Vos Délégués Syndicaux FO Banques
Bruno PERSELLO : 01 40 14 63 87 - Félicia CARSALADE D'ORNAO : 01 55 77 60 85 – Isabelle GENDRE : 01 55 77 86 63 -
Rachel DELBOUYS-SPIELMANN : 06 26 30 04 10 – Thomas LUIGGI : 01 42 98 46 28

La Direction a prôné la nécessité de **lutter contre le gaspillage.** Qui contesterait un tel argument ? D'autres solutions auraient cependant pu être envisagées, comme limiter la portion à un pain par convive. Dans cette optique, ***FO Banques*** a demandé la **mise à disposition d'un pain ordinaire à chaque repas.**

Combien de petits pains faudra-t-il vendre pour résorber le déficit? Lors de la prochaine **commission GAM** qui se tiendra aujourd'hui, devons-nous nous attendre à l'annonce d'une **hausse des tarifs** pour équilibrer les comptes? Les élus ***FO Banques*** espèrent que les salariés n'en perdront pas l'appétit !

❖ ALIS

Cela vous a peut-être échappé : **GAELI et FAHR**, c'est fini, tout comme les échanges avec votre gestionnaire administratif. Place à **RH GAP** et son nouveau moyen de communication virtuel **ALIS**.

Cette innovation n'a été présentée ni au CCE, ni aux instances syndicales du CEPF qui n'ont donc pu émettre un avis sur la question. Peut-être la Direction fait-elle profil bas, après avoir tant vanté aux élus les mérites de FARH et de GAELI. Les salariés ont pu expérimenter leurs défaillances au fil du temps. FARH n'a jamais été pourvu des **moyens humains** nécessaires à sa bonne marche, voilà l'explication de la majorité des dysfonctionnements passés. ***FO Banques*** n'a jamais cessé de le dénoncer.

Il faut à présent espérer que le déménagement à Pantin des équipes dédiées au personnel ne perturbera pas la bonne humeur d'Alis !

Le lien ci-après vous permettra d'accéder au mode d'emploi d'ALIS : Cliquez ici

FO la force syndicale

VOS DROITS SONT NOTRE SEULE LOI

Nos convictions sont les vôtres ? Alors rejoignez-nous ! Cliquez ici

Votre Représentant Syndical FO : Roger MOCKA : 01 42 98 12 59
Vos Délégués Syndicaux FO Banques
Bruno PERSELLO : 01 40 14 63 87 - Félicia CARSALADE D'ORNAO : 01 55 77 60 85 – Isabelle GENDRE : 01 55 77 86 63 -
Rachel DELBOUYS-SPIELMANN : 06 26 30 04 10 – Thomas LUIGGI : 01 42 98 46 28